



Soupçon qu'il manque de l'argent sur compte bancaire

Par **jean**, le **13/01/2012 à 18:33**

Bonjour,

Mon père, qui a 2 frères et une sœur, a le sien (mon grand-père) dans une maison pour anciens et ma tante (donc sa sœur) a la procuration sur le compte bancaire de mon grand-père.

Mon père soupçonne que sa sœur ait volé de l'argent du compte bancaire vu qu'elle ne veut pas faire voir les extraits de banque à ses autres frères.

Que peut faire mon père pour s'assurer que l'argent de mon grand-père soit encore là?

Merci beaucoup pour votre éventuelle réponse.

Jean

Par **cocotte1003**, le **13/01/2012 à 19:26**

bonjour, pour le moment soit votre papa peut être mis sous tutelle si son état le nécessite et là le tuteur aura accès aux comptes, soit il vous faudra attendre la succession pour demander, en tant qu'héritier réservataire (votre père), les relevés de compte sur les 10 dernières années, cordialement

Par **jean**, le **14/01/2012 à 03:40**

Merci beaucoup.